

Coronavirus -Covid19 **Communiqué du 28 juillet 2020**

À la suite de la réunion du Conseil National de Sécurité (CNS) qui s'est tenue ce lundi 27 juillet et les informations qui nous sont parvenues à cet instant, la commune d'Aubel vous communique les mesures pratiques adoptées sur le territoire communal et les dispositions prises dans le cadre de la pandémie de Coronavirus Covid-19. Ces informations sont susceptibles d'évoluer très rapidement.

À partir du 29 juillet 2020

La bulle sociale est limitée à votre ménage et 5 autres personnes. Les enfants de moins de 12 ans ne comptent pas dans ce total de cinq personnes. Ces cinq personnes devront être toujours les mêmes pour tout le mois d'août.

La course cycliste Aubel-Thimister-Stavelot est annulée.

Les services communaux et le magasin la Fourmilière restent accessibles.

Le CPAS reste également accessible mais uniquement sur rendez-vous, sauf les permanences qu'il assure les mardi et jeudi de 9h à 11h.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire pour rentrer dans tous les bâtiments communaux et sur tout le site touristique de l'abbaye du Val-Dieu

Face à l'augmentation des cas, nous appelons chacun à la responsabilité. Ce n'est que collectivement que nous sortirons de cette crise.

Benoit LEUTHER
Directeur général ff

Freddy LEJEUNE
Bourgmestre